

Publication de la DGF 2022 par la DGCL

Article publié le 04/04/2022 sur mon-territoire.fr

Source: [DGCL](#)

Le Ministère de la Cohésion des territoires a mis en ligne depuis ce vendredi 1er avril 2022 les attributions individuelles de chaque collectivité au titre de la #dotation globale de fonctionnement (DGF) versées en 2022 par l'Etat. La DGF, ce sont près de 27 Md€ versés annuellement par l'État au profit des collectivités territoriales : les attributions représentent en moyenne 15 % des recettes de fonctionnement des communes, 20 % de celles des EPCI à #fiscalité propre et 12 % de celles des départements.

Dotation « vivante » reflétant les dynamiques démographiques des collectivités, la stabilité de l'enveloppe nationale de DGF n'empêche pas que le montant perçu par chaque collectivité puisse varier, d'année en année, pour refléter l'évolution de critères objectifs de population, de richesse, de ressources et de charges de chaque collectivité.

□ Les attributions individuelles sont disponibles ici □ [détail DGF 2022 sur le site de la DGCL](#)

